

Procès-verbal de la réunion n° 1 du Conseil d'Administration du 19 mai 2016

Présents : Mmes I. Delrue, C. Porphyre, MM JP. Delchef (*Président*), A. Geurten, J. Nivarlet, B. Scherpereel, JP. Vanhaelen, L. Lopez (*Secrétaire général*).

Excusés : J. Ringlet (*raison médicale*), B. Bresmal (*raison médicale*), M. Collard (*Trésorier général-raison familiale*), P. Flament (*réunion fédérale*)

La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18h00

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par les membres du CDA

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 28/04/2016

Le procès-verbal du conseil d'administration du 28 avril 2016 tel que publié dans la newsletter 639 du 13 mai 2016 est approuvé à l'unanimité par les membres du CDA.

3. Suivi des décisions du conseil d'administration

3.1. Courriers expédiés

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers expédiés par le secrétariat général.

3.2. Classements sur le site AWBB

Le conseil d'administration a reçu les classements émanant du responsable informatique.

4. Week-end AWBB des 28 et 29 mai 2016

4.1. Actualisation du programme

Le tableau reprenant les différentes activités du week-end a été actualisé par le directeur technique et transmis aux membres du conseil d'administration.

Une autre manière de diffusion de l'évènement serait peut-être à envisager pour les prochaines éditions.

4.2. Financement

Le budget, au vu des modifications de programme, devra également être revu et supporté par des ressources propres.

5. Gestion du personnel

5.1. Nomination d'un Directeur technique adjoint-Composition du jury de sélection

La fédération de rugby a donné son accord sur la participation de son directeur technique aux entretiens avec les candidats retenus. Les dates seront fixées prochainement.

5.2. Relevé des candidatures

Le secrétaire général passe en revue les candidatures reçues.

Le président précise qu'une candidature supplémentaire a été introduite dans les temps.

5.3. Démission d'Aline Dequeldre

Le président et le secrétaire général ont reçu un courrier de l'employée qui met fin à son contrat de travail à la date du 8 août 2016.

Les membres du conseil d'administration remercient vivement Aline pour le travail effectué pendant une décennie au cours de laquelle elle a contribué à mettre en place l'administration d'un centre de formation performant, à collaborer à la gestion des équipes nationales et à informatiser la formation des cadres.

Les membres du conseil d'administration décident de pourvoir à son remplacement. Le secrétaire général préparera l'annonce qui reprendra la description de fonction d'Aline.

6. Assemblée générale du 18 juin 2016

6.1. Projet d'ordre du jour

Le projet est présenté et approuvé par les membres du conseil d'administration.

6.2. Rapports d'activités des départements

Le président félicite les membres du conseil d'administration qui ont respecté le timing du dépôt des rapports.

Après avoir commenté, amendé et approuvé le rapport d'activités du conseil d'administration, les membres du conseil d'administration parcourent les différents rapports. Leur approbation aura lieu lors de la prochaine réunion.

6.3. Modification du TTA

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des modifications présentées et les approuvent.

6.4. Frais de procédure

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du dossier discuté lors du dernier conseil judiciaire général. Le texte définitif sera présenté lors de la prochaine réunion.

6.5. Propositions de modifications statutaires

JP. Vanhaelen présente une proposition de modifications de l'article PC90. Le conseil d'administration définira sa position lors de la prochaine réunion.

6.6. Mises à l'honneur

A l'occasion de l'assemblée générale du 18 juin 2016, certains membres de l'AWBB seront honorés.

7. Composition du Conseil d'administration 2016-2017

7.1. Nombre de membres du CDA

Le président explique la situation. Les membres du conseil d'administration marquent leur accord, à l'unanimité, de travailler à 12.

7.2. Candidatures au CDA

Pour l'instant, une seule candidature a été réceptionnée au secrétariat général

8. Exercice des compétences administratives du CDA

8.1. Assemblées provinciales

8.1.1. Assemblée provinciale BBW

- Le bilan est présenté par I. Delrue. Le comité provincial semblait moins bien préparé que les années précédentes. Des points ont été oubliés. Le discours de présentation mentionnait des décisions du conseil d'administration bien que ces dernières n'ont aucun lien direct avec le déroulement de l'assemblée provinciale.
- Nomination des membres élus est approuvée à l'unanimité des membres présents

8.1.2. Assemblée provincial Liège

- Bilan : envie d'avoir vite fini. Vérificateur aux comptes : dommage que le CP rejette la faute sur les parlementaires parce qu'il n'y a pas de vérificateur.
- Scannage des feuilles, cela ne se fera pas d'après le CP. Etant donné que les feuilles sont scannées au niveau régional, le système finira par s'appliquer automatiquement. Le conseil d'administration rappelle qu'il s'agit d'une proposition d'un groupement parlementaire, votée à la quasi-unanimité (29 voix pour et 1 contre)
- Nomination des membres élus est approuvée à l'unanimité des membres présents

8.2. Fusions

8.2.1. Binche-Maurage

Les membres du conseil d'administration ont reçu les documents supplémentaires.
Le dossier est donc clôturé.

8.3.PA 75 ter

8.3.1. Neufchâteau – Marche (P02)

A la suite des documents reçus et vu l'urgence, compte tenu des éléments fournis, de la situation particulière de la province du Luxembourg, du fait qu'aucune équipe de P2 n'est préjudiciée par l'opération et que le CP Luxembourg n'émet aucune objection, le bureau du conseil d'administration du 11 mai 2016 a accepté la demande de transfert d'activités : l'équipe P2 du BCCA Neufchâteau sera reprise par le BC Marche et la P1 du BC Marche sera reprise par le BCCA Neufchâteau.

Le conseil d'administration confirme la position du bureau.

8.4.PA 75 quater

8.4.1. Hotton – Saint Hubert

Les membres du CdA examinent la demande des deux clubs. Il est décidé qu'un complément d'information leur sera demandé lors de l'assemblée provinciale du Luxembourg.

8.4.2. Hotton – Rochefort

Compte tenu qu'il s'agit d'une éventuelle convention PA75 quater entre des clubs de deux provinces différentes, le conseil d'administration attend la demande officielle

8.4.3. La Cordiale – Basic Fit

Création d'une équipe régionale U21, complétée avec un seul joueur issu du club de La Cordiale. Sur le principe, rien ne s'oppose à cette possibilité.

8.4.4. Chantemelle

Le conseil d'administration est saisi d'une demande du club de Chantemelle, qui permettrait à un U21 d'évoluer en senior provincial à Chantemelle et en U21 régional au club de Waterloo.

Le conseil d'administration décide de refuser la demande étant donné qu'il ne s'agit pas de la même province.

8.5.Demandes de dérogation

8.5.1. BC Boninne

Le conseil d'administration est saisi d'une demande du club de BC Boninne de pouvoir aligner deux équipes dames P1 en championnat, lors de la saison 2016-2017. Vu une première réponse négative du CP Namur, le conseil d'administration n'ira pas à l'encontre de cette décision et décide, à l'unanimité, de refuser la demande de dérogation à la lumière des précédents rencontrés par le CP de Namur.

Le président a répondu en ce sens.

8.5.2. BC Fernelmont

Le conseil d'administration est saisi d'une demande du club BC Fernelmont afin de permettre à un U14 d'évoluer en U12 lors de la saison 2016-2017. Le conseil d'administration, à la majorité, refuse la demande.

8.5.3. BC Fernelmont

Le conseil d'administration est saisi d'une demande du club BC Fernelmont de permettre à un U9, atteint d'un handicap léger, de pouvoir jouer en U8 la saison 2016-2017. Un certificat médical est présenté par le club. Les membres du conseil d'administration, à la majorité, acceptent la dérogation.

8.5.4. BC Wanze

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du BC Wanze de faire jouer un U16 en U14 lors de la saison 2016-2017. Etant donné que des possibilités existent de jouer dans sa catégorie dans les clubs voisins, le conseil d'administration décide de refuser la dérogation.

8.6. Nouveaux clubs

8.6.1. Admission nouveau club BC Charleroi

Tous les documents reçus sont en ordre. Les membres du CdA souhaitent la bienvenue au nouveau club et désignent le secrétaire général en tant que parrain. Le dossier sera considéré comme complet sous réserve de réception de documents complémentaires, pour le 30 juin.

9. Exercice des compétences judiciaires du CDA

9.1. Membres Ad Hoc au conseil d'appel

Suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent à l'unanimité la désignation de Monsieur Thierry LEPAIN (CJ BBW) membre Ad Hoc afin de siéger au Conseil d'Appel 20.05.16

9.2. Membres Ad Hoc au CJP Liège

Suite à la demande du Procureur régional, les membres du CDA approuvent à l'unanimité la désignation de Monsieur Thierry LEPAIN (CJ BBW) membre Ad Hoc afin de siéger au Conseil Judiciaire de LIEGE le 19.05.16

9.3. Demande de recours en grâce de Monsieur Patrick Grosmann (suite)

Le conseil d'administration a reçu un email de l'intéressé au sujet duquel de nombreuses questions se posent, notamment l'appartenance à quelle fédération au moment des faits, la saison au cours de laquelle les faits se sont produits, et quelle est la dernière instance qui a jugé le dossier.

10. Départements

10.1. Département Championnat

10.1.1. Bilan des playoffs régionaux et tours finals

Les playoffs – pas de remarques particulières

Les tours finals - organisation à revoir. Plus de promotion à prévoir. Une organisation au Centre de Formation peut être envisagée

10.1.2. Résultats 2015-2016

Tous les champions sont connus

10.1.3. Préparation de la saison 2016-2017

- ***Relevé des inscriptions***

Le document transmis par le département championnat fait état des inscriptions reçues en date du 8 mai 2016.

- ***Projet de séries régionales***

Aucun souci pour la régionale 1 Messieurs, la régionale 1 Dames.

Les membres du conseil d'administration modifient quelque peu les compositions des séries R2 Messieurs et R2 Dames en fonction de la distance entre clubs.

- ***Problématique R1 dames***

Le conseil d'administration a été contacté par un club qui demande la possibilité de permettre aux équipes battues lors des finales de play-off de R2 de monter en R1 ce qui ferait une série R1Dames à 16 équipes (pas de bye) et deux R2 à 14 équipes chacune.

Les membres du conseil d'administration décident de ne pas accéder à cette demande au vu des conséquences sportives au terme de la saison 2016-2017 (4 descendants) et de l'incertitude quant à la création d'une D2 nationale lors de la saison 2017-2018.

- ***Limitations aux montées à l'échelon supérieur***

Le Président évoque l'idée de revoir les modalités d'accession à l'échelon supérieur en cas de désistement : uniquement si le club se situe dans la moitié supérieure du classement.

11. Nouvelles de Prombas

- Rien de particulier

12. Nouvelles de la FRBB

12.1. Budget pour une étude de marché

Après avoir entendu le rapport du président et du secrétaire-général, les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'un projet de la FRBB de procéder à une étude de marché sur le profil des fans de basketball. Avant de prendre une position définitive, ils souhaitent un complément d'information et procéder à un appel aux candidatures.

12.2. Budget pour une identité commune

Après avoir entendu le rapport du président et du secrétaire-général, les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'un projet de la FRBB relatif à l'identité visuelle des différentes structures du basketball belge. S'ils adhèrent à l'idée, ils souhaitent un complément d'information et procéder à un appel aux candidatures.

12.3. Arbitrage 2016-2017

Après avoir entendu le rapport du président et du secrétaire-général, les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'intention de la Scoore league de prendre en charge la gestion de l'arbitrage en D1. Conscients que sans l'accord conjoint de la VBL, BMB-BLB et de l'AWBB, il est impossible d'administrer la matière de l'arbitrage (formation, évaluation, administration et logistique), ils tiennent à souligner que l'autonomie accordée à la Scoore League ne peut s'appréhender sans la conclusion d'une convention liant les 3 entités et dont l'objectif est de garantir la cohérence de la politique de l'arbitrage en Belgique.

Le président écrira un courrier en ce sens au conseil d'administration de la FRBB.

13. Calendrier

13.1. Week-end génération 2.0 les 28 & 29/5

14. Divers

- L. Lopez : Quid de la transmission des formulaires "cadastre des installations" qui devaient être transmis aux CP ou clubs lors des assemblées provinciales ? (voir point 6.2 du PV 11 du 11.01.2016).

Le président répond qu'il pourra être inséré dans une prochaine lettre du secrétaire. ®

La réunion se termine à 22 heures 30.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 31 mai 2016, les documents des clubs sont reçus jusqu'au 29/05/2016

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général

Association Wallonie-Bruxelles
de Basketball